

Ile

## CERTIFICAT DE MARIAGE

Acte N° 135 Année 2018

Mariage de Aliou  
Seck

et Salika  
Gueye

Mentions Marginales

Nous, Awa Diagne

Officier de l'Etat Civil du Centre Principal d'état civil de la Commune de Saint-Louis (Sénégal)

**Certifions que :**

Monsieur Aliou Seck

né le 30 octobre 1975 à Kumabour

fil de Abdou Seck

et de Safy Ciss

Profession : entrepreneur

Domicile à saint louis

**D'une part**

Et Madame Salika Gueye

Née le 06 Avril 1982 à Doki

fille de Benahim Gueye

et de Fama Gueye

profession enseignante

domicile à saint louis

**D'autre part**

Ont contracté mariage à Saint-Louis, le 06 Avril 2018

L'époux susnommé déclare opter pour la polygamie

Les époux ont déclaré opter pour régime matrimonial la séparation des biens

Le présent mariage a été enregistré par nous le 17 mai 2018

En foi de quoi nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit



délivré conforme au registre Saint-Louis le 28 DEC 2022